

Lydie CHAMBLAS - Architecte et Paysagiste
Philippe CHAMBLAS - Architecte et Urbaniste
Métropole Architecture Paysage (M.A.P.)
Associés co-gérants



Siège social

25, rue Hébert
92140 Clamart
01 46 23 90 11
map@map-architectes.com
www.map-architectes.com

SARL au capital de 8000 €
Création décembre 1999
2 associés
6 collaborateurs architectes
1 responsable administrative
1 chargée de développement
3 collaborateurs extérieurs

Adhérent CO2D

Oui

Qualification/Diplôme

LYDIE CHAMBLAS

Diplôme d'architecte DPLG, Ecole d'Architecture de Versailles - 1987
Certificat de Paysagiste, Ecole Nationale Supérieure du paysage de Versailles - 2000
Stage « Architecture bois et développement durable », Centre National du Bois Paris 12ème - 2006
Diplôme « Ingénierie et Architecture à haute qualité environnementale », Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette - 2010 (Mémoire d'étude : *Expérience participative au sein du logement social ou la mise en place d'une valeur sociale*)

PHILIPPE CHAMBLAS

Diplôme d'architecte DPLG, Ecole d'Architecture de Versailles - 1986
Ecole d'architecture de Belleville - 1979-1984
Diplôme « Ingénierie et Architecture à haute qualité environnementale », Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette - 2008 (Mémoire d'étude : *Formes urbaines, pour que la ville durable soit la ville*)
Architecte-Conseil de l'Etat - depuis 2010

Domaines d'activité :

URBANISME
ARCHITECTURE
PAYSAGE

Présentation libre -Points forts- Qualité Environnementale :

Nos responsabilités croisées en architecture et en urbanisme, notre intérêt passionné pour le paysage, notre conviction que chaque discipline enrichit l'autre, et qu'il existe de larges champs communs entre elles, nous ont amené à fonder notre structure, Métropole Architecture Paysage « MAP », sur une triple compétence : l'urbanisme, l'architecture et le paysage. Notre production se caractérise ainsi par une extrême attention portée au contexte urbain et environnemental et aux usages qui s'y rattachent.

Nous considérons qu'il n'y a pas « une » ville durable comme il n'y a pas « une » architecture durable. La complexité inhérente au concept de développement durable interdit toute uniformisation qu'une démarche trop systématique imposerait. Le génie du lieu, la dimension culturelle de la ville ou d'un site se traduit par des traditions, un contexte, des typologies existantes avec lesquels nous devons composer. La ville se construit sur la ville, et la ville durable ne doit pas se limiter à la réalisation de quartiers mais s'arrimer au contexte, être la ville en devenir.



Principales références :

URBANISME

Bondy (93), Opération de renouvellement urbain, quartier du 14 juillet
Montreuil (77), Restructuration de la friche industrielle Nodet

PAYSAGE

Ollainville (91), Parc et Place de la Mairie (Lauréat du Prix Essonne Aménagement Exemplaire 2011)

Nogent le Rotrou (28), aménagement des espaces publics (Parc des Viennes)

Val de Reuil (28), quartier du Pas des Heures (espaces publics du projet de rénovation urbaine)

ZAC de Bercy, Paris 12ème, Jardins de logements collectifs

Courbevoie, La Défense (92), Esplanade Mona Lisa

ARCHITECTURE

Richebourg (78), restructuration en site occupé d'un IEM, construction d'un préau et d'une cour de récréation, construction d'un CRF et d'une balnéothérapie

Allonnes (72), 40 logements BBC et bureaux de la direction de la solidarité départementale

Avion (62), 70 logements locatifs BBC

Les Mureaux, 19 logements Label "Habitat et Environnement"

Besançon (25), 25 logements locatifs intermédiaires

ZAC de Bercy, Paris 12ème, 54 logements et 1 crèche de 30 berceaux

Nogent-sur-Marne, extension d'une maison remarquable